

ASSEMBLÉE NATIONALE

4 avril 2014

ACTIVITÉS PRIVÉES DE PROTECTION DES NAVIRES - (N° 1674)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CD123

présenté par
M. Arnaud Leroy, rapporteur

ARTICLE 32

À la première phrase de l'alinéa 3, substituer aux mots :

« d'opposition »,

les mots :

« de refus ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.